

La Source aussi aura son cimetière

La Ville, consciente de la nécessité de créer un cimetière dans le quartier, a trouvé un site adapté. Le projet sera présenté aux élus cet après-midi.

Pascal Bourgeois
avec correspondant

pascal.bourgeois@centrefrance.com

Où se faire inhumer quand on habite La Source, ce quartier de presque 20.000 habitants, aussi peuplé que des communes comme Olivet, Fleury-les-Aubrais ou Saint-Jean-de-Braye ? « Au grand cimetière d'Orléans, prioritairement », situe Muriel Sauvegrain, premier maire-adjoint (LR). Soit sur l'autre rive de la Loire, à plus de 12 km de La Source. « Loin... » « Ou encore à Ménestreau, Marcilly, La Ferté-Saint-Aubin, énumère Niamé Diabira, l'adjointe du quartier. C'est gênant de devoir faire autant de kilomètres pour veiller sa famille... »

La population du quartier a vieilli

L'histoire du quartier raconte l'inutilité d'un cimetière, initialement. « À part les rapatriés d'Algérie, un peu plus âgés, la population qui est arrivée à La Source, au début des années 70, était très jeune, revoit le sénateur socialiste Jean-Pierre Sueur. J'en faisais partie ! Aujourd'hui, des rues sont composées d'une majorité de retraités... » La question d'un cimetière, si elle



PROXIMITÉ. Le grand cimetière se situe à 12 km de La Source. En septembre 2019, le quartier pourra enterrer ses défunts au plus près. PHOTO PASCAL PROUST

n'était donc pas « cruciale » à l'époque, l'est devenue, au fur et à mesure du temps, et du vieillissement de la population. « Une population qui continue d'augmenter », complète Michel Ricoud, élu et figure communiste locale.

« Il y a plusieurs années que la demande est forte, confirme Muriel Sauvegrain. On s'était engagé, avec Olivier Carré, à trouver une solution durant ce mandat. » Promesse tenue, puisqu'un projet de création de cimetière à La Source sera présenté cet après-midi en conseil

municipal. « Un grand espace appartenant pour les trois-quarts à la Ville, et pour le reste à la Métropole ». Rue Georges-Cuvier. Près de la rue Buffon. Entre le BRGM et la gare de Saint-Cyr-en-Val. Un site desservi par une ligne de bus.

« Une reconnaissance »

L'ouverture est fixée à septembre 2019, le temps de mener à bien son aménagement. L'idée est de ne pas dénaturer cette zone boisée, bientôt engazonnée, d'y mixer tombes classiques et paysagères, et jardin du souvenir, pour les crémations.

Les entreprises avoisinantes ont été rencontrées (« des clôtures pleines seront montées pour éviter la vue sur les tombes »), de même que les sociétés de pompes funèbres (« afin de connaître leurs exigences ») et les représentants des différentes religions. « C'est le principe de la laïcité de solliciter l'avis de chacun, glisse Muriel Sauvegrain. Comme au grand cimetière, il y aura un carré confessionnel. C'était une demande du quartier. » « Depuis très longtemps, confirme le président de l'association qui gère la mosquée An-

nour, Abdelaziz Ziti. Les musulmans sont très contents. C'est le respect de la communauté française à notre égard, et une reconnaissance des musulmans sur le sol français. »

Quand bien même aucune loi n'existe sur le sujet, rappelle Jean-Pierre Sueur, « deux circulaires émanant de Pierre Joxe et de Michèle Alliot-Marie, ministres de l'Intérieur de gauche et de droite, demandent aux maires d'être attentifs et tolérants à ces demandes ». ■